Image not found or type unknown

Rachat de part sans se separer

Par **Boulard brigitte**, le **03/10/2018** à **23:31**

Bonsoir
Mon mari vit dans notre maison achetée 50/50. Il ne réside plus avec moi. Si ma soulte représente autour de 55000 €, je veux récupérer tout l'argent investi en plus dans cette maison (travaux) et obtenu suite aux décès de ma grand mère et père soit 85000 €. de plus je paie aussi le crédit depuis 4 ans pour moitié (500 €). Est ce possible de récupérer cet investissement plus mes remboursements,c'est à dire obtenir une soulte plus consequente ?
Je pense que mon conjoint prépare un divorce sans vouloir m'en informer.
Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **04/10/2018** à **00:03**

Bonjour

Pour ce qui est de l'argent personnel (famille) investi, il vous est dû en totalité par la communauté, donc à 50% par votre mari

Par **Boulard brigitte**, le **04/10/2018** à **08:58**

Bonjour
Je vous remercie de votre réponse. En revanche nous sommes mariés sous séparation de biens. Ne dois pas tout récupérer?
Cordialement

Par **youris**, le **04/10/2018** à **19:44**

bonjour,
sous le régime de la séparations de biens, il n'y a pas de communauté, donc la maison est en indivision suivant la répartition mentionnée sur l'acte d'achat du bien.
il est normal que vous participiez au remboursement du crédit puisque ce bien vous appartient également.
il vous faudra prouver les sommes que vous avez investies dans ce bien, je suppose que votre mari a également investi des fonds propres dans bien indivis.

vous devez ou vos avocats établir ce que chacun a payé.
salutations

Par **Boulard brigitte**, le **10/10/2018** à **19:25**

Merci beaucoup pour votre réponse. Néanmoins il veut minimiser le prix de la maison qui a pris beaucoup de valeur depuis.en effet les taxes seront moindre si la maison est estimée pas à sa valeur. Aussi s'il la vendait il ferait une grosse plus-value alors que J'ai investi et que les sommes versées ont permis de valoriser notre maison. Je ne veux pas me faire flouer. De plus C'est moi qui devrait payer la plus value puisque pas ma résidence principale. Bref je veux défendre mes intérêts car ce ne sont que ses décisions et non les miennes.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés